



CONTRE-CLOISON KNAUF METAL CC 125+113/48 KNAUF KS25 + KS13

Fiche Technique Système

2023-03

CONTRE-CLOISON KNAUF METAL CC 125+113/48 KNAUF KS25 + KS13

W653.fr_DKM25-900-STANDARD-2.fr_125-113-48

Description du système

Les contre-cloisons KNAUF METAL CC 125+113/48 sont constituées par assemblage de une plaque de plâtre KNAUF KS25 et une plaque de plâtre KS13 horizontale, vissées sur une ossature métallique KNAUF.

Le système est composé de :

- 1 x KNAUF KS25 + 1 x KS13 horizontale
- Montants M48/35 ou M48/50 doubles, entraxe 900mm ou 450mm (selon hauteur désirée)
- Un isolant à base de fibres végétales Knauf ThermaSoft® natura ou un isolant en laine minérale selon la performance thermique et/ou acoustique
- Appuis intermédiaires : Equerre 120/60
- Vis TTPC 35 et TTPC 70
- Enduit : Proplak Joint
- Bande à joint Knauf
- Pare vapeur (avec Knauf ThermaSoft® natura)

Documents de référence

Justificatifs Feu :

- Feu côté plaques uniquement :
CC 125+113/48 : Efectis 07-A-425 Révision 1 et Ext. 10/3
CC 125+113/48 + LM : Efectis 07-A-425 Révision 1 et Ext. 10/3 et Ext.08/1
CC 125+113/48 + LV : APL Efectis EFR-29-002555 A Rév.3
- Feu des deux côtés :
CC 125+113/48 + LM : Efectis EFR-20-004547
CC 125+113/48 + LV : APL Efectis EFR-29-002555 A Rév.3

Mise en œuvre conformément à :

- NF DTU 25.41
- Avis technique 20/21-487_V1-E1 du 07/03/2022 valide jusqu'au 31/10/2024
- Guide de l'isolation par l'intérieur des bâtiments d'habitation du point de vue des risques en cas d'incendie

Domaine d'emploi

Les contre-cloisons KNAUF METAL CC 125+113/48 KNAUF KS25 + KS13 sont principalement destinées à la réalisation d'ouvrages en :

- Neuf et rénovation
- Locaux cas B (120 J)
- Locaux Intérieurs classés EA - EB
- Isolation thermique et/ou acoustique

Avec isolant à base de fibres végétales Knauf ThermaSoft® natura :

- Ouvrage en maçonnerie de petits éléments selon NF DTU 20.1 :
 - Mur de type I au sens du NF DTU 20.1 avec enduit monocouche justifiant d'une absorption d'eau de capillarité Wc2
 - Mur de type IV au sens du NF DTU 20.1 sous bardage
- Mur en béton banché à granulats courants conformes au NF DTU 23.1 :
 - Mur de type I au sens du NF DTU 20.1
 - Mur de type IV au sens du NF DTU 20.1 sous bardage
- Parois à ossatures en bois conforme au NF DTU 31.2

**CONTRE-CLOISON
KNAUF METAL CC 125+113/48
KNAUF KS25 + KS13**



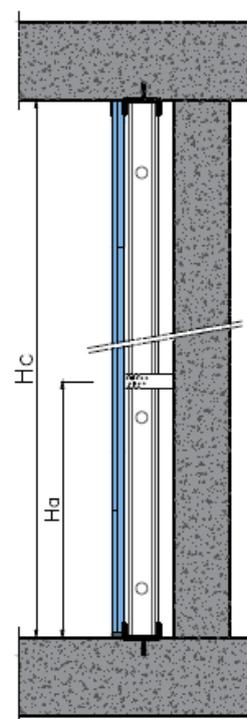
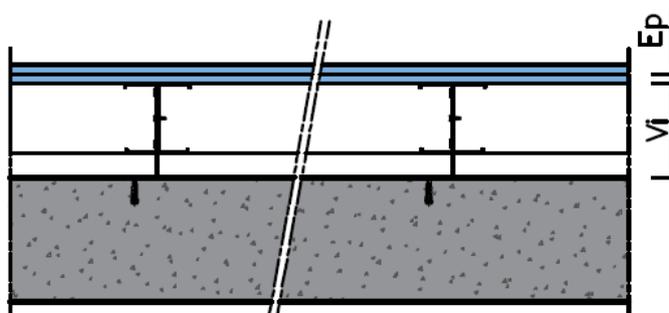
W653.fr_DKM25-900-STANDARD-2.fr_125-113-48

Caractéristiques techniques

Type de contre-cloison		CC 125+113/48	
Type de plaque		KS25 + KS13	
Vide interne mini (Vi) [mm]		48	
Nombre x Epaisseur de plaques (Ep) [mm]		1 x 25 + 1 x 13	
Type d'ossature		M48/35	M48/50
Hauteur maximale entre appuis (Ha) * [m]			
		Entraxe (Dm) [mm]	
Montants doubles - JI	900	2,50	2,65
	450	2,95	3,15
Résistance au feu – FEU COTE PLAQUES UNIQUEMENT			
		Epaisseur [mm]	
Sans laine minérale	/	EI 60	EI 60
Avec laine minérale ou végétale	45	EI 60	EI 60
Résistance au feu – FEU DES DEUX COTES			
		Epaisseur [mm]	
Sans laine minérale	/	/	/
Avec laine minérale ou végétale	45	EI 60	EI 60

* Hauteur maximale de l'ouvrage avec appuis (Hc) = 7.0 m (selon NF DTU 25.41);

Dispositions particulières de mise en œuvre	
Performance Feu :	Oui : Consulter le PV de Résistance au feu - Feu dans les 2 sens : Pas d'appui intermédiaire possible.
Performance Acoustique :	Non
Autre :	KS 13 Horizontale Pour Knauf ThermaSoft® nature : pare-vapeur (Sd≥18m en climat de plaine et Sd≥57m en zone très froide ou climat de montagne)



Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.